



Québec, le 9 avril 2020



Objet : Votre demande d'accès aux documents
N/D : DA-2020-2021-00002

Monsieur,

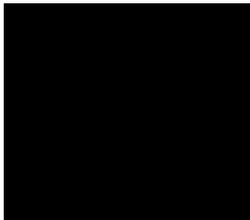
Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 3 avril dernier, visant à obtenir l'heure de début et de fin de l'intervention du ministère des Transports du Québec pour la gestion de la circulation lors de l'accident d'un camion de la compagnie Andy Transport, de marque Volvo 2011, survenu le 21 janvier 2020 à 15 h 20 sur l'A-10, direction ouest, au kilomètre 35 à Marieville.

Pour votre information, l'intervention du Ministère a débuté à 15 h 52 le 21 janvier et s'est terminée le matin du 22 janvier à 5 h 58.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de la Loi sur l'accès aux documents
des organismes publics et sur la protection des
renseignements personnels,



Ralitsa Dimova

p. j.